

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 16/2018
12 juin 2018

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition du contrôle exclusif de Danone Hombourg Récolte par Danone

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 12 juin 2018 le passage d'un contrôle conjoint de Danone Hombourg Récolte à un contrôle exclusif par Danone.

L'opération avait été notifiée le 24 mai 2018 et l'application de la procédure simplifiée avait été demandée.

Danone est une société du groupe Danone, qui est notamment actif dans le secteur des produits laitiers frais. Danone Hombourg Récolte est une société active dans la collecte de lait cru, ainsi que la réception, l'écémage et la pasteurisation de celui-ci.

L'opération concerne le secteur laitier.

Dans sa décision du 12 juin 2018, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne soulève pas d'opposition.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Véronique Thirion

Auditeur général

Tél : + 32 (2) 277 93 53

Courriel : veronique.thirion@bma-abc.be

Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).